

Commune de Cagny
2026xx49

Dossier n° DP 014 119 26 00013

Date de dépôt : 26/02/2026

Demandeur : EDF SOLUTION SOLAIRES,
représenté par Madame Aissa REHABI

Pour : Installation de panneaux
photovoltaïques

Adresse du terrain : 12 Chemin du Facteur, à
Cagny (14630)

ARRÊTÉ
portant retrait d'une déclaration préalable
au nom de la commune de Cagny

Le maire de Cagny,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Cagny approuvé le 24 novembre 2016 et modifié le 29 août 2024 ; Zone U ;

Vu l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable en date du 25/03/2026 ;

Vu la demande de retrait déposée par mail le 02/05/2026 ;

ARRÊTE

Article Unique

L'arrêté de non opposition à la déclaration préalable susvisé est **RETIRÉ**.

Fait à Cagny, le 06 mai 2026
Par délégation du Maire,
L'Adjoint à l'urbanisme
Pascal GENISSEL



AFFICHÉ LE

06 MAI 2026

n° 148

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

~~Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.~~ A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'Etat, dans le délai d'un mois.